

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

SA10179

SOMMET SPÉCIAL DE L'UNION AFRICAINE
SUR LE VIH/SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME
ABUJA (NIGERIA)
12-16 JUILLET 2013

Thème : « Appropriation, responsabilité et viabilité dans la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme en Afrique : passé, présent et avenir »

NOTE D'ORIENTATION

I- INTRODUCTION

À l'invitation du Président de la République fédérale du Nigeria, Son Excellence le Dr Goodluck Ebele Jonathan, la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec les agences des Nations Unies et d'autres partenaires de développement, organisera un Sommet spécial sur le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme à Abuja (Nigeria) du 12 au 16 juillet 2013.

Le thème du Sommet d'Abuja+12 est le suivant : « Appropriation, responsabilité et viabilité dans la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme en Afrique : passé, présent et avenir ». Ce thème est d'autant plus approprié que le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme restent les principales causes de morbidité et de mortalité en Afrique, posent encore de sérieux défis au développement socioéconomique et à la sécurité humaine en Afrique.

Le Sommet Abuja+12 vise à examiner l'état de la mise en œuvre des déclarations et cadres d'action du **Sommet d'Abuja de 2000 sur le thème « Faire reculer le paludisme », du Sommet d'Abuja de 2001 sur le VIH/SIDA, la tuberculose et autres maladies infectieuses connexes et le Sommet spécial de 2006 sur le VIH/SIDA, la tuberculose et autres maladies infectieuses connexes**. Le Sommet Abuja+12 examinera l'état des engagements des gouvernements africains dans les diverses campagnes nationales de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et les autres maladies infectieuses connexes. Seront également adoptées une série de mesures visant à améliorer la réponse et les efforts du continent pour inverser la tendance de l'impact de ces maladies en assurant l'accès universel aux services et pour renforcer les systèmes de santé, surtout ceux destinés aux populations démunies et les plus marginalisées.

En outre, le Sommet Abuja+12 examinera les efforts du continent dans la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose, le paludisme, et l'impact de cette lutte sur les systèmes publics de santé et de financement. Ce sommet spécial examinera la situation de la santé maternelle, néonatale et infantile sur le continent, ainsi que les efforts déployés pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) liés à la santé et pour définir les priorités sanitaires de l'Afrique dans le cadre du processus du dialogue pour l'Agenda de développement post-2015.

II- JUSTIFICATION DU SOMMET

Face aux conséquences du VIH/SIDA, de la tuberculose, du paludisme et des autres maladies infectieuses connexes sur les populations et le développement en Afrique, les chefs d'État et de gouvernement de l'UA ont adopté les déclarations et cadres d'action d'Abuja de 2000 et de 2001, qui demandaient aux États membres de prendre des mesures pour arrêter et inverser le progrès de ces maladies et le péril qu'elles représentent pour le développement socioéconomique en Afrique. Les conclusions du Sommet d'Abuja de 2001 constituaient la contribution de l'Afrique à la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies de juin 2001 sur le SIDA,

qui a adopté la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA, qui a été présentée lors de la session de juin 2006 de l'Assemblée générale à New York.

«L'Appel d'Abuja en faveur de l'accélération des interventions pour l'accès universel aux services de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme en Afrique » a renouvelé l'engagement des États membres de l'UA contre ces trois maladies par la mise en œuvre du Plan d'action d'Abuja, sur la base d'une vision de « l'action accélérée vers l'accès universel aux services de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme en Afrique d'ici 2010 ». En 2010, un examen quinquennal de l'Appel d'Abuja pour une action accélérée vers l'accès universel aux services de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme en Afrique d'ici 2010 fait état des progrès réalisés par plusieurs États membres dans la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme, tout en reconnaissant également les lacunes qui subsistent, en ce qui concerne l'accès aux services de prévention et de traitement du VIH, la protection sociale, les soins et le soutien, la mobilisation des ressources, le renforcement des systèmes de fourniture de services, le financement durable, la gouvernance et le leadership.

Les États membres sont encore confrontés à d'importants défis dans leurs efforts en vue d'atteindre les objectifs de l'Appel d'Abuja et les OMD d'ici à 2015. En effet, la pauvreté et les questions socioéconomiques connexes entravent l'accès effectif aux services, laissant les pays pourraient ne pas être en mesure de répondre aux besoins. Sur le continent, seulement 54% des personnes éligibles ont accès au traitement antirétroviral. De même, un nombre de plus en plus limité d'enfants qui ont également besoin d'accéder au traitement contre le VIH/SIDA. Les personnes qui ont le plus besoin des services de prévention du VIH/SIDA sont dans une large mesure non accessibles, et seulement 10,9% des enfants de moins de cinq ans atteints de paludisme ont été traités en l'espace de 24 heures conformément aux directives nationales, et l'apparition de la tuberculose multirésistante (TB-MTR) est une préoccupation majeure compte tenu des coûts importants associés à son traitement.

En outre, malgré les efforts déployés à travers le continent, les systèmes de santé ont encore besoin d'un surcroît de renforcement et de l'institutionnalisation des mécanismes de reddition des comptes. Les progrès en matière de santé maternelle, néonatale et infantile, ainsi que l'accès au diagnostic et au traitement du paludisme et de la tuberculose demeurent en deçà des objectifs fixés et sapent considérablement le développement.

Le sommet spécial a pour thème : « Appropriation, responsabilité et viabilité dans la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme en Afrique : passé, présent et avenir ».

Le résultat attendu de ce sommet est le renouvellement de l'engagement des dirigeants africains pour l'éradication de ces trois maladies. Dans le cadre de l'UA, les dirigeants africains ont sans cesse manifesté leur volonté de s'approprier de ce processus en prenant la tête dans la lutte contre ces trois maladies. Ils ont élaboré des

stratégies nationales plus puissantes, plus inclusives, plus orientées vers les résultats, ainsi que des mesures d'investissement connexes. En outre, ils ont harmonisé la coordination des programmes de lutte contre les maladies à l'intérieur des pays pour une meilleure utilisation des ressources humaines, financières et techniques locales limitées, tout en développant des systèmes de santé plus efficaces. Au plan continental, ils ont élaboré des cadres politiques africains en réponse aux cadres et objectifs mondiaux.

Afin d'accélérer la réalisation des OMD et la reconnaissance de la **responsabilité** mutuelle dans la réponse, les dirigeants africains ont mis au point la Feuille de route sur la responsabilité partagée et la solidarité mondiale dans la riposte au SIDA, à la tuberculose et au paludisme en Afrique (2012-2015). Cette feuille de route renforce le leadership africain, explore les modèles de financement diversifié et durable, appelle à un accès accru aux médicaments en augmentant la production locale et l'harmonisation des réglementations. En outre, la plate-forme de l'Observatoire du SIDA en Afrique (AWA) a été revitalisée, avec le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), pour renforcer la responsabilité africaine vers le suivi des objectifs fixés et des engagements pris.

Reconnaissant qu'un continent d'un milliard de personnes ne peut continuer à dépendre de ressources extérieures pour les médicaments essentiels et les produits de santé, les dirigeants africains optent pour la **viabilité** dans la lutte contre ces trois maladies. Ils ont élaboré un plan de fabrication de produits pharmaceutiques pour l'Afrique, qui représente un cadre continental pour l'augmentation de la capacité pharmaceutique. Cela stimulera la production locale de médicaments essentiels et de produits de santé, tandis que dans le même temps, des efforts sont en cours pour améliorer l'harmonisation de la réglementation à travers le continent et l'encouragement des pays à faire bon usage des flexibilités prévues dans l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC).

Par conséquent, un engagement renouvelé au plus haut niveau s'impose pour renforcer l'action en vue de faciliter l'obtention de résultats dans les domaines de la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose, de la santé maternelle, néonatale et infantile, ainsi que du renforcement des systèmes de santé.

III- OBJECTIFS DU SOMMET SPÉCIAL

Le Sommet d'Abuja+12 aura pour objectif, entre autres, de :

- Examiner les progrès et les avancées dans la réalisation des objectifs des sommets d'Abuja de 2000, 2001 et 2006, dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ;
- Examiner et identifier les facteurs qui sous-tendent le fardeau persistant du VIH, de la tuberculose et du paludisme sur le continent ;
- identifier les lacunes, les contraintes et les défis pour la réalisation de la Déclaration d'Abuja et des OMD liés à la santé ;

- Obtenir le renouvellement de l'engagement des dirigeants africains pour relever ces défis, notamment à travers le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs pour entraîner l'engagement renouvelé des gouvernements et pour promouvoir la santé et le bien-être en Afrique ;
- Exprimer la position africaine aux forums mondiaux pertinents, et plus particulièrement le dialogue en cours sur la définition de l'Agenda de développement post-2015.

IV- RÉSULTATS ATTENDUS DU SOMMET SPÉCIAL

Les résultats attendus du Sommet sont les suivants :

- La décision de haut niveau sur le renforcement de la réponse à apporter et des mesures à prendre par les gouvernements pour concrétiser les engagements d'Abuja à lutter contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme, ainsi que sur le renforcement des systèmes de santé ;
- L'engagement renouvelé en vue d'explorer la plate-forme de l'Observatoire du SIDA en Afrique (AWA) et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) pour faciliter les actions et les engagements des gouvernements pris lors du Sommet Abuja+12.

V- MANDAT

Par Décision Assembly/AU/Dec.464 (XX), la Conférence de l'UA a pris note et s'est félicitée de la proposition faite par la République fédérale du Nigeria d'accueillir un sommet spécial de suivi du Sommet d'Abuja de l'Union africaine sur le VIH/SIDA, la tuberculose et les autres maladies infectieuses connexes au troisième trimestre de l'année 2013.

VI- FORMAT DU SOMMET SPÉCIAL

Le Sommet spécial comprendra les réunions suivantes :

- i. La réunion du Comité des Représentants permanents (COREP) : le 12 juillet 2013 ;
- ii. La réunion du Conseil exécutif : le 13 juillet 2013 ;
- iii. La Conférence spéciale des chefs d'État et de gouvernement de l'UA : les 15 et 16 juillet 2013

Ces réunions seront précédées des réunions techniques suivantes, qui apporteront leurs contributions aux précédentes :

- i. Le Forum des OSC : 4-5 juillet 2013 ;
- ii. La Réunion des experts : 8-9 juillet 2013

VII- PRINCIPAUX PARTICIPANTS

Participeront au Sommet, entre autres, les délégués nationaux, notamment ceux des services présidentiels, les représentants des ministères de la Santé, des Finances et de la Planification économique, des conseils nationaux de lutte contre le VIH/SIDA, des programmes de lutte contre le paludisme, des programmes de lutte contre la tuberculose, des programmes de santé maternelle, néonatale et infantile, des organisations de la société civile, des organisations régionales de santé, des Communautés économiques régionales (CER), des Nations Unies et agences spécialisées, des partenaires au développement, de la Commission de l'Union africaine et d'autres organes délibérants et programmes de l'UA, de la société civile, les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les autorités religieuses, les universitaires, les femmes issues des communautés de base, les représentants du secteur privé et des organisations professionnelles.

VIII- ACTIVITÉS DE SUIVI

À l'issue du Sommet spécial, les mesures suivantes seront prises :

- L'Appel d'Abuja+ 12 pour le soutien mondial pour la responsabilité partagée et la Feuille de route sur la responsabilité partagée et la solidarité mondiale dans la riposte au SIDA, à la tuberculose et au paludisme en Afrique, sera présenté aux fora internationaux ;
- La Position de l'Afrique dans le cadre du dialogue sur l'Agenda de développement post-2015 sera présentée à la communauté internationale.

IX- DOCUMENTATION :

Documents de travail

- i. Rapport d'étape sur l'Appel d'Abuja en faveur d'une action accélérée pour permettre l'accès universel aux services de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme en Afrique d'ici à 2015 ;
- ii. Rapport 2013 de la situation de la MNCH ;
- iii. Une note d'information sur les douze ans écoulés depuis le premier sommet d'Abuja ;
- iv. Document d'orientation.

Documents de référence

- a) Déclaration d'Abuja et le Plan d'action sur l'Initiative « Faire reculer le Paludisme », avril 2000 ;
- b) Déclarations d'Abuja sur le VIH/SIDA, la tuberculose, le paludisme et les autres maladies infectieuses connexes, avril 2001 ;

- c) Position commune africaine à l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA ;
- d) Document de l'UA sur le lancement de la Campagne pour l'éradication du paludisme ;
- e) Appel d'Abuja en faveur de l'accélération des interventions pour l'accès universel aux services de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme en Afrique, mai 2006 ;
- f) Plan africain pour éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants d'ici 2015 et maintenir leurs mères en vie ;
- g) Plan mondial pour éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants d'ici 2015 et maintenir leurs mères en vie ;
- h) Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies en juin 2011 sur le VIH/SIDA : Déclaration politique de 2011 sur le VIH/SIDA ;
- i) Documents des Nations Unies et de ses partenaires sur le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme, et le renforcement des systèmes de santé et l'accès universel aux services de santé ;
- j) Document de travail sur l'Appel d'Abuja en faveur d'une action accélérée pour lutter contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose ;
- k) Rapport d'étape sur la mise en œuvre des déclarations d'Abuja de 2000 et de 2001 et des plans d'action sur l'Initiative « Faire reculer le paludisme », le VIH/SIDA, la tuberculose et les autres maladies infectieuses connexes ;
- l) Meilleures pratiques sur le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme en Afrique ;
- m) Dispositifs et mesures institutionnels sur la santé ;
- n) Financement de la santé en Afrique ;
- o) Engagement de Brazzaville pour l'intensification à une plus grande échelle des interventions visant à réaliser l'accès universel aux services de prévention, de traitement, de soins et d'appui en Afrique, mars 2006 ;
- p) Cadre continental d'harmonisation des approches et des politiques des droits de l'homme et des personnes vivant avec le VIH/SIDA ;

- q) Plan stratégique de la Commission de l'Union africaine sur le VIH/SIDA, comprenant le Cadre stratégique de l'Observatoire du SIDA en Afrique (AWA) ;
- r) Feuille de route sur la responsabilité partagée et la solidarité mondiale dans la riposte au SIDA, à la tuberculose et au paludisme en Afrique, incluant un guide pratique pour le déroulement de cette feuille de route ;
- s) Plan d'action pour la production des produits pharmaceutiques en Afrique ;
- t) La Déclaration du Millénaire et les Objectifs du Millénaire pour le Développement ;
- u) Rapport thématique de l'Union africaine sur le partenariat UA-G8, intitulé « Des résultats pour mettre fin au sida, à la tuberculose et au paludisme en Afrique ».

X- LANGUES DE TRAVAIL

Anglais, arabe, français et portugais.

XI- CONTACTS

Amb. Olawale Maiyegun,
Directeur des Affaires sociales
Département des Affaires sociales
Commission de l'Union africaine
B.P. 3243,
Addis-Abeba (Éthiopie)
Tél : +251 115 51 77 00
E-mail : MaiyegunO@africa-union.org
Ampliation : HarakeyeM@africa-union.org et OlajideA@africa-union.org

Pr John Idoko
Director General
Nigeria National Agency for the Control of AIDS (NACA)
E-mail : jonidoko@yahoo.com
Ampliation : eoalhassan@gmail.com